

Réf: Dossier N° : 58345

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AFRICAN POWER »

Siège social : ABIDJAN - ADJAME PRES DE LA MAIRIE, 01 BP 2042
ABJ 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 14 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AFRICAN POWER » .

Objet: confection et gestion d'affiches publicitaires, produits et denrées alimentaires, élevage, btp, évènementiel, transformation, agriculture, transport de biens et de personnes, construction et rénovation, import-export, commerce général, sécurité routière, fabrication de boisson non alcoolisée, solution informatique, intermédiation, négoce, mise à disposition de personnels, mobiliers de bureaux et fournitures de bureaux, froid et climatisation ; entretien de bureaux, d'espaces verts et industriel..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ADJAME PRES DE LA MAIRIE, 01 BP 2042
ABJ 01

GERANT: Monsieur HAMZA ABOUBAKAR ABDOULAYE . Monsieur TRAORE BRAHIMA .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32673 du 14/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29114 du 14/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

